

# Amundi Funds

*Société d'investissement à capital variable  
de droit luxembourgeois  
Siège social : 5, Allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg  
R.C.S. de Luxembourg B-68.806*

Luxembourg, le 9 février 2012

Cher actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous informer des changements suivants, qui ont été décidés par le Conseil d'administration :

## **Modification de la politique d'investissement du Compartiment « Amundi Funds Bond Global Aggregate »**

À compter du 15 mars 2012, la politique d'investissement du Compartiment « Amundi Funds Bond Global Aggregate » sera modifiée afin de réduire le pourcentage minimum des titres de catégorie Investment grade de 90 % à 80 % de l'actif du Compartiment.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous avez le droit de revendre vos parts sans commission de rachat et sans frais pendant un délai de 30 jours à compter de l'envoi de la présente.

En cas de désaccord, les actionnaires peuvent revendre leurs actions sans commissions de rachat et sans frais (sauf taxes éventuelles).

En Belgique, le service financier de la Société CACEIS Belgium SA/NV (anc. Fund Administration Service & Technology Network Belgium SA ou en abrégé 'Fastnet Belgium'), ayant son siège social Avenue du Port 86C boîte 320, 1000 Bruxelles, agit en tant que Agent payeur.

Crédit Agricole S.A. et ses agences, agissent comme distributeurs de la Société en Belgique.

Pour plus d'informations, le prospectus, le prospectus simplifié et les rapports sont disponibles gratuitement, sur demande, auprès de l'agent financier ainsi qu'auprès des distributeurs.

Cordialement,

Le Conseil d'administration